



LIVRET D'ACCUEIL DU PARTICIPANT

Stagiaires – 2026



Mise à jour : Février 2026

Bienvenue !

Bienvenue dans cette session de formation proposée par notre organisme **PSYCHEO - David DELALU**. Nous sommes ravis de vous accueillir et de vous accompagner tout au long de ce parcours. Nos formations sont conçues pour vous offrir un apprentissage de qualité, adapté à votre réalité de terrain et à vos besoins spécifiques.

Vous trouverez ci-après les principales informations nécessaires au bon déroulement de votre parcours de formation :

1. Organisation logistique
2. Accessibilité et besoins spécifiques
3. Conditions de déroulement de la formation
4. Les méthodes pédagogiques
5. Règles de fonctionnement
6. Réclamations

1. Organisation logistique

MONSIEUR DELALU DAVID s'assure auprès de l'entreprise de :

- la conformité des locaux selon la réglementation prévue en termes d'accessibilité, d'hygiène et de sécurité,
- la mise à disposition de matériels type paperboard, vidéoprojecteur demandés lors de l'entretien de préparation de la formation.

Ou bien auprès du stagiaire :

- la conformité des moyens personnels pour suivre la formation dans les meilleures conditions.

MONSIEUR DELALU DAVID est votre interlocuteur pendant la formation et fait le lien avec votre responsable pour toute question relative à l'organisation de la formation.

2. Accessibilité et besoins spécifiques

Toutes nos formations sont accessibles et adaptables aux personnes en situation de handicap et nous veillons au respect des conditions d'accueil.

De plus, tous nos formateurs/intervenants y sont sensibilisés.

Pour toute question concernant une situation de handicap, quelle qu'elle soit, et pour évaluer et anticiper les aménagements nécessaires à votre participation, merci de prendre contact avec le référent handicap David DELALU david.delalu@gmail.com



Coordonnées des partenaires handicap :

AGEFIPH

Isabelle GRUYELLE, 04 74 94 20 21, rhf-ara@agefiph.asso.fr

3. Conditions de déroulement de la formation

🕒 Horaires et durée

- De 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Pause déjeuner de 12h30 à 13h30
- Temps de pause le matin et l'après-midi

Lieu de formation

Les formations se déroulent en présentiel au sein de votre institution ou au sein du cabinet de David DELALU pour les APP (le lieu exact est précisé dans la convocation).



Modalités techniques et pédagogiques

Supports pédagogiques : diaporama, études de cas, échanges, jeux de rôle.

Modalités d'évaluation et de suivi

- Évaluations des acquis : quiz, études de cas, mises en situation
- Évaluation de satisfaction
- Suivi de la présence via feuilles d'émargement
- Attestation de fin de formation remise à chaque participant

Accompagnement pédagogique

- Les formateurs sont disponibles tout au long de la formation pour répondre à vos questions.
- Vous pouvez contacter David Delalu en cas de difficulté ou pour tout besoin d'accompagnement.

4. Les méthodes pédagogiques

À l'inscription au programme de formation que vous allez suivre, vous avez renseigné (ou votre employeur) un questionnaire d'analyse de vos besoins afin de :

- Valider les objectifs de la formation que vous allez suivre
- Anticiper les connaissances et les compétences visées

- Exprimer d'éventuelles attentes ou souhaits autour d'une situation professionnelle vécue ou une question technique particulière.

Ce questionnaire prévoit également la prise en charge de situations ou difficultés tel un handicap physique ou la maîtrise de la langue française. Une assistance a été envisagée au préalable au cas par cas.

Une convention de formation a été éditée pour chaque module et à laquelle a été annexé le programme détaillé de la formation, mettant en parallèle les objectifs de formation, les méthodes pédagogiques envisagées, les moyens d'encadrement et les modalités d'évaluation des acquis et de satisfaction des apprenants.

Moyens techniques et pédagogiques



Les moyens techniques et pédagogique sont principalement constitués des éléments suivants :

Alternance de théorie et de cas pratiques

Des ressources et apports complémentaires peuvent être communiqués à l'apprenant, à sa demande et dans le respect des objectifs de fin de formation visés au programme. L'ensemble des moyens pédagogiques fournis à

l'apprenant est encadré par l'article « droits d'auteur » du règlement intérieur applicable aux stagiaires.

Chacun de ces apports pédagogiques fait l'objet d'un corrigé par le formateur et d'un débat sur l'expérience vécue. Il en est de même pour les évaluations intermédiaires des acquis réalisés en fin des modules séquentiels.

Ressources documentaires

Selon le programme de la formation, il vous est remis durant la formation :

- Les ressources documentaires fournis par votre formateur
- Les énoncés et outils des exercices ainsi que des études de cas pour les travaux en grand groupe ou dans les ateliers en sous-groupes.

- Les liens de logiciels ou de sites web permettant la réalisation d'exercices d'application ou la lecture de leurs contenus.
- La démonstration du formateur pour la présentation de techniques spécifiques.
-

Présence et assiduité

Les horaires de formation fixés ne peuvent pas être modifiés et restent maintenus pour chaque séquence.

Le contrôle de l'assiduité des stagiaires est assuré par une feuille d'émargement collective ou individuelle.

Contrôle des connaissances

Votre formation se clôture par une évaluation finale permettant de valider l'acquisition des apprentissages. Elle est réalisée sous forme d'un questionnaire QCM ou d'un exercice pratique corrigé et argumenté par le formateur.

Votre formateur formalise les résultats de votre évaluation sous l'angle des objectifs opérationnels à atteindre sur une attestation de fin de formation qu'il vous remet le dernier jour.

L'attestation de fin de formation vous appartient. Elle est à conserver car elle a pour objet de capitaliser les résultats des formations suivies tout au long de votre vie professionnelle notamment pour les actions de courte durée ne donnant pas lieu à une certification.

Le cas échéant, l'attestation de compétences vous est remise (ou à votre employeur) dans les 15 jours après la formation après son enregistrement par le service administratif de MONSIEUR DELALU DAVID.

En cas d'échec aux épreuves d'examen des compétences, le responsable de MONSIEUR DELALU DAVID vous contacte (ou votre employeur) afin d'analyser la situation et la recherche d'une solution de formation complémentaire si besoin afin de prévoir dans les plus brefs délais de nouvelles épreuves d'examen.

Évaluation de la satisfaction

En fin de formation en présentiel, il vous est demandé la mesure de votre satisfaction de la formation suivie.

Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session et les conditions d'accueil, les objectifs opérationnels qui étaient à atteindre, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre formateur.

Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur au regard des autres sessions réalisées.

MONSIEUR DELALU DAVID dispose d'un processus qualité qui prend en considération les éventuels dysfonctionnements rencontrés par les participants afin d'être proactif quant à la solution corrective adaptée tant sur le contenu de la formation elle-même que les conditions de son déroulement.

5. Règles de fonctionnement

Les formations représentent un moment de partage entre les stagiaires et le formateur, dans le respect de chacun.

Chaque stagiaire s'engage à :

- Respecter les horaires de formation et les temps de pause.
- En cas d'absence, de prévenir le formateur ou votre référent dans l'entreprise
- D'émarger la feuille de présence le matin et l'après-midi
- Avoir un comportement respectueux envers l'équipe pédagogique et les autres participants
- De garder confidentielles les informations auxquelles vous pourriez avoir accès durant les échanges avec le groupe,
- D'oser demander des explications quand les choses ne deviennent plus très claires,
- Respecter le matériel et les locaux mis à disposition
- Se conformer aux consignes de sécurité qui seront rappelées en début de session

En cas de manquement, des mesures adaptées pourront être prises par l'organisme.



6. Réclamations et médiation

En cas de difficulté ou d'insatisfaction, vous pouvez transmettre une réclamation :

- Par mail (david.delalu@gmail.com) ou courrier à l'attention de David DELALU
- Une réponse vous sera apportée sous 10 jours ouvrés maximum

En cas de désaccord persistant, un recours auprès d'un médiateur indépendant peut être proposé.